

Zeitschrift: Theologische Zeitschrift
Herausgeber: Theologische Fakultät der Universität Basel
Band: 16 (1960)
Heft: 4

Artikel: La signification théologique de l'élection d'Israël
Autor: Martin-Achard, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-878740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La signification théologique de l'élection d'Israël.

L. Köhler a insisté jadis sur le rôle tardif et secondaire que le thème de l'élection d'Israël joue dans les écrits de l'Ancienne Alliance.¹ Des études récentes ont contesté cette affirmation et établi que « l'élection est une des réalités centrales de l'Ancien Testament ».² Cependant, comme l'enquête philologique et sémantique de Th. C. Vriezen l'a indiqué, « le fait de l'élection est antérieur à la théologie de l'élection »³, puisque celle-ci apparaît principalement dans la littérature deutéronomiste et dans les chapitres 40 à 55 d'Ésaïe.

En effet, le terme spécifique de l'élection, **בַּחַר**, se rencontre surtout dans le *Deutéronome* et chez le *Deutéroésaïe*, ainsi que l'ont montré G. Quell et Th. C. Vriezen ; ce dernier prétend même que **בַּחַר** en tant que terme théologique de l'élection serait une création du Deutéronome.⁴ Sans trancher ce point, il nous paraît intéressant de nous demander *pourquoi* l'élection d'Israël joue un rôle important chez des auteurs du VII^e et du VI^e siècle avant Jésus-Christ.⁵

¹ L. Köhler, *Theologie des A.T.*, 2^{ème} éd. (1947), p. 66 : « Daß Jahwe Israel erwählt hat, ist ein Satz, der im A.T. nicht die Rolle spielt, die man ihm oft gibt. Sein Platz ist da, wo der Gott Israels Gott der Völker wird und die Frage nach dem Vorrecht Israels aufkommt. »

² E. Jacob, *Théologie de l'A.T.* (1955), p. 163. Notons parmi les travaux récents ceux de : H. H. Rowley, *The Biblical Doctrine of Election* (1950) ; Th. C. Vriezen, *Die Erwählung Israels nach dem A.T.* (1953) ; K. Koch, *Zur Geschichte der Erwählungsvorstellung in Israel* : *Zeitschr. alttest. Wiss.* 67 (1955), p. 205-226 ; H. Wildberger, *Jahwes Eigentumsvolk. Eine Studie zur Traditionsgeschichte und Theologie des Erwählungsgedankens* (1960).

³ Jacob (n. 2), p. 167.

⁴ Vriezen (n. 2), p. 49 ; de son côté « **בַּחִיר** » serait dû au Second Ésaïe. Cf. encore G. Quell, *Theol. Wört. z. N.T.*, 4 (1942), p. 148-173. Par contre Koch (n. 2), p. 217 ss., estime que le Deutéronome dépend d'une tradition antérieure, relative à l'élection des Pères dont les psaumes se font l'écho (Ps. 105, 6 ; 135, 4 ; 47, 5 ; 78, 70 s.).

⁵ Selon Vriezen (n. 2), p. 47, la théologie deutéronomiste est une théologie de l'élection : « Der Erwählungsglaube ist der Boden für alles Weitere » ; quant au Deutéroésaïe, le thème de l'élection y occupe une place capitale, p. 64 : « der Prophet wird darum nicht müde, Israel immer wieder daran zu erinnern ».

Il convient auparavant de rappeler *comment* le Deutéronome et le Second Esaïe en ont parlé.⁶

1.

Le texte classique du *Deutéronome* est Deut. 7, 6 ss. :⁷

(6) Car tu es un peuple saint pour Iahvé, ton Dieu, c'est toi que Iahvé, ton Dieu, a choisi pour devenir son peuple de prédilection d'entre tous les peuples qui sont à la surface du sol. (7) Ce n'est point parce que vous étiez les plus nombreux de tous les peuples que Iahvé s'est épris de vous et vous a choisis, puisque vous êtes le moins nombreux de tous les peuples ! (8) Mais parce que Iahvé vous a aimés et parce qu'il a gardé le serment qu'il a juré à vos pères, c'est pour cela que Iahvé vous a fait sortir par une main forte et qu'il t'a libéré de la maison des esclaves, de la main de Pharaon, le roi d'Egypte.

Le chapitre 7 indique à Israël quelle doit être son attitude vis-à-vis des populations qu'il rencontrera en Canaan. Il s'agit avant tout d'éviter tout contact avec elles : les alliances politiques de même que les mariages sont exclus ; les massacres et les destructions sont recommandés (v. 1-5). Les versets suivants justifient cet ordre en rappelant ce qu'Israel doit à son Dieu et pourquoi Iahvé est intervenu en sa faveur (v. 6-8). La suite du chapitre insiste sur la fidélité du Dieu d'Israël qui, s'il châtie le rebelle, comble celui qui lui obéit (v. 9 ss.).

Comme Th. C. Vriezen l'a remarqué⁸, le texte paraît composé de deux recensions actuellement mêlées ; l'une au singulier (v. 1-4, 6, 9 s.) souligne l'activité que Iahvé a déployée pour Israël et ses droits sur celui-ci ; l'autre, au pluriel, évoque l'amour du Dieu d'Israël pour les siens. Ce passage, dans son ensemble, lie le commandement divin à l'attachement que Dieu éprouve envers son peuple ; la loi deutéronomiste s'inscrit donc dans la perspective de la grâce.

Israël ne doit avoir aucune relation avec les Cananéens,

⁶ Nous n'abordons pas ici la question de l'origine de l'idée de l'élection d'Israël, de son « Sitz im Leben » primitif, ni des relations entre l'élection et l'alliance, problèmes étudiés en particulier par Quell (n. 4), Vriezen et surtout Koch et Wildberger (n. 2).

⁷ Nous citons la traduction d'E. Dhorme, dans la Bible de la Pléiade, 1 (1956).

⁸ Vriezen (n. 2), p. 51 ss.

parce que ceux-ci le détourneraient de Iahvé ; or Israël est l'œuvre de Iahvé, il lui doit l'existence dans la liberté ; il ne vit que pour être la part privilégiée de Iahvé (v. 6 ss.).

L'attitude d'Israël à l'égard des habitants de Canaan sera donc dictée, selon le Deutéronome, par son élection. Le peuple élu doit rester ce qu'il est, un peuple saint, c.-à-d. consacré à et par Iahvé. Les versets 6 ss. permettent au théologien deutéronomiste de motiver les ordres de Dieu ; ils indiquent en même temps l'origine, le but et l'effet de l'élection d'Israël.

Au sujet de la *raison* du choix de Iahvé, une mise au point s'avère nécessaire : Israël n'a pas été désigné en vertu de son nombre, autrement dit de sa puissance, car il est le moindre de tous les peuples (v. 7). Il n'existe donc aucune relation entre la décision de Iahvé et les qualités intrinsèques de son peuple ; la résolution de Dieu n'a été nullement déterminée par Israël puisque celui-ci n'avait rien d'autre à lui offrir que sa faiblesse, c.-à-d. son indignité. Toute idée de mérite d'Israël est exclue.⁹

La cause de l'élection se trouve en Iahvé. Par pure grâce sola gratia — Israël est devenu le peuple de Dieu. Le v. 8 rappelle le caractère théocentrique de son élection qui n'a d'autre raison que l'amour de Iahvé : « Parce que Iahvé vous a aimés et qu'il a gardé le serment qu'il a juré à vos pères... » Ces mots indiquent que le choix de Iahvé échappe à toute motivation humaine, il reste en un sens inexplicable, il demeure le secret de Dieu.

Ce même passage expose le *but* que Iahvé poursuit à l'égard d'Israël : il veut en faire son peuple de prédilection (v. 6).¹⁰ Israël a été choisi au milieu des nations pour devenir sa propriété particulière.¹¹ L'élection est donc non pas une fin en soi, mais un moyen utilisé par Iahvé pour se trouver quelqu'un qui le représente dans le monde. Ici encore le Deutéronome exprime

⁹ Le Deutéronome revient encore sur ce point dans 9, 4 ss. : **לא בצדקה**

¹⁰ **סגלה**, propriété personnelle, part privilégiée, appartient au langage deutéronomiste (Deut. 7, 6 ; 14, 2 ; 26, 18 ; Ex. 19, 5 ; Ps. 135, 4 ; Mal. 3, 17).

¹¹ Ex. 19, 5 s., d'inspiration deutéronomiste, ou, selon Wildberger (n. 2), p. 17 ss., dépendant d'une tradition antérieure au Deut., précise la fonction sacerdotale qu'Israël doit assumer. Cf. sur ce point R. Martin-Achard, *Israël et les nations. La perspective missionnaire de l'A.T.* (1959).

l'aspect théocentrique du choix des Israélites ; sa raison d'être n'est pas leur propre satisfaction, mais la manifestation de la grandeur de leur Dieu. *Soli Deo gloria !*¹²

Enfin l'explication deutéronomiste révèle l'*efficacité* de la décision divine. L'amour de Iahvé pour les siens se confond avec la fidélité dont il témoigne envers la parole qu'il a donnée aux pères ; l'élection apparaît comme la confirmation d'un attachement qui ne varie pas et qui s'est inscrit dans les événements de l'histoire du salut, en particulier par la sortie d'Égypte et par l'occupation de Canaan¹³ ; elle détermine toute la destinée d'Israël, fonde sa liberté et inspire sa conduite. Le choix divin a donc des conséquences éthiques précises, comme le laisse entendre la législation deutéronomiste. Il s'agit que le peuple élu accepte concrètement d'être ce qu'il est.

Les autres textes relatifs à l'élection dans le Deutéronome (4, 37 ; 10, 15 ; 14, 1 s. ; 26, 18 s.) soulignent à leur tour le rôle décisif de Iahvé dans le choix d'Israël : Le Dieu d'Israël a pris l'initiative de mettre à part les Israélites, il fait d'eux un peuple qui portera son nom ; il les appelle à vivre selon ses voies.

2.

Avec le *Deutéroésaïe*, nous rencontrons en plus du verbe **בחר** le substantif **בחיר**¹⁴ lequel est parfois synonyme de **עבד** (Es. 42, 1 s. ; 45, 5).¹⁵ L'élection d'Israël est évoquée dans un oracle de salut tel qu'Es. 41, 8 ss. :¹⁶

¹² Cet aspect encore implicite dans le Deut. sera souligné dans Es. 40-55.

¹³ « Aimer », « choisir », « demeurer fidèle » sont pratiquement synonymes, comme l'indiquent Deut. 7, 8 ; 4, 37, etc. Sur le « credo primitif » d'Israël, cf. G. von Rad, *Das formgeschichtliche Problem des Hexateuch* (1938), reproduit dans *Gesammelte Studien zum A.T.* (1958) ; *Theologie des A.T.* (1957), p. 127 ss. ; M. Noth, *Überlieferungsgeschichte des Pentateuch* (1948).

¹⁴ Nous trouvons **בחר**, au sens théologique, dans Es. 41, 8 s. ; 43, 10 ; 44, 1 s. ; 49, 7 et **בחיר** dans Es. 42, 1 ; 43, 20 ; 45, 4.

¹⁵ L'Elu est celui que le souverain a désigné pour le servir, il est au bénéfice de sa protection ; **בחיר** souligne le caractère honorifique du titre de « Serviteur » et les relations étroites qui le lient à son maître (cf. Mat. 12, 17 s.).

¹⁶ D'après la traduction de Dhorme (n. 7). Sur les oracles de salut, cf. J. Begrich, *Zeitschr. alttest. Wiss.*, 11 (1934) ; H. E. von Waldow, *Anlass und Hintergrund der Verkündigung des Deuterrosaja* (Diss. Bonn, 1953).

(8) Quant à Israël, mon serviteur, Jacob, que j'ai élu, race d'Abraham, mon ami, (9) toi que, des extrémités de la terre, j'ai saisi, toi, que de ses confins, j'ai appelé, je t'ai dit : « Tu es mon serviteur, je t'ai élu, je ne t'ai pas rejeté. (10) Ne crains pas, car je suis avec toi, ne cherche pas du regard, car je suis ton Dieu. Je t'ai affermi, je t'ai aidé, je t'ai soutenu par la dextre de ma justice. (11) Voici qu'ils seront honteux et confus, tous ceux qui s'étaient enflammés contre toi... »

L'oracle lui-même annonce la disparition des adversaires de Jacob (v. 11 ss.); la formule introductive « ne crains pas, car je suis avec toi... » (v. 10 ; cf. encore v. 13) est elle-même précédée par un ensemble d'interpellations qui rappellent les origines d'Israël et son élection. Les auditeurs du Second Esaïe restent, pour Iahvé, les bénéficiaires de l'élection des pères¹⁷ ; les exilés peuvent donc être assurés des dispositions de Dieu à leur égard ; en elle-même, l'introduction du prophète est une promesse de libération.

Il en est de même d'un autre oracle de salut, Es. 44, 1 s., qui présente l'élection d'Israël comme un véritable acte créateur de Iahvé¹⁸ ; dans Es. 43, 8 ss., le serviteur que Iahvé a élu (v. 10) doit témoigner en faveur de son Dieu.¹⁹ L'élection implique donc un service ainsi que le précise le cantique du Serviteur Es. 42, 1 ss.²⁰ La mission qui incombe à ce dernier consiste non pas, comme on l'a souvent prétendu, à faire du prosélytisme, mais à manifester le jugement de Dieu en faveur de son peuple, jugement qui atteste, par la restauration d'Israël, la grandeur unique de Iahvé.²¹ Le Second Esaïe insiste, plus encore que le Deutéronome, sur le fait que le peuple élu doit son élection à la seule initiative de Iahvé. Israël ne peut nullement mériter le choix divin, puisqu'il lui doit l'existence. En désignant Jacob, Iahvé l'a créé ; seule la grâce explique l'origine d'Israël et son salut.

¹⁷ L'allusion à Abraham et aux extrémités de la terre est particulièrement importante pour les exilés.

¹⁸ Cf. les verbes **עשה** et **יצר**.

¹⁹ Es. 43, 8 ss. appartient, selon von Waldow (n. 16), aux « paroles de jugement ».

²⁰ Cf. encore Es. 43, 16 ss. ; 45, 1 ss. Dans ces deux textes, le résultat final des interventions divines en faveur de son Elu est la louange de Iahvé.

²¹ Martin-Achard (n. 11), p. 21 ss. Cf. aussi P. A. H. de Boer, *Second Isaiah's Message* (1956).

Le prophète proclame d'une façon encore plus nette que son prédécesseur qu'Israël doit glorifier son Dieu. La théologie du Second Esaïe est dominée par le souci de l'honneur de Iahvé ; l'élection n'apparaît pas comme un but en soi, même si elle a des conséquences heureuses pour le peuple de Dieu. Enfin, les oracles d'Es. 40-55 expriment mieux que les écrits deutéronomistes qu'être élu par Iahvé signifie le servir. L'élection implique une mission : l'Elu accomplit les desseins de son Dieu et doit son salut à la réalisation du plan divin.

Bref la théologie de l'élection chez le Deutéroésaïe reprend et prolonge, en les précisant, les indications du Deutéronome sur le peuple de Iahvé.

3.

Pour mesurer la portée exacte des affirmations deutéronomistes et deutéroésaïaques relatives à l'élection d'Israël, il nous faut les situer dans leur *contexte historique et religieux*.

a) Le *Deutéronome*, quelle que soit la date précise de son élaboration, répond à *une situation de crise*. On a souvent rapproché cet ouvrage du « livre de la Loi » trouvé sous Josias ; il est possible en effet que, sous une forme différente que celle que nous lui connaissons aujourd'hui, le Deutéronome ait été écrit sous Manassé et ait préparé la restauration tentée par Josias.

A. Alt a soutenu récemment la thèse que le 5^e livre de Moïse avait été composé dans l'état du Nord, après la chute de Samarie en 722 et apporté par la suite dans le royaume de Juda par des lévites fugitifs.²² De toutes façons, le Deutéronome paraît supposer une situation particulièrement difficile pour le peuple de Iahvé. « Certains y voient un programme », écrit H. Cazelles. « C'est plutôt une réflexion inquiète et le résumé d'une expérience douloureuse. »²³ Sans doute, Israël est-il menacé dans son existence politique et religieuse par l'Assyrie ; son avenir paraît en jeu ; les conditions extérieures et peut-être surtout sa situation spirituelle mettent en question le sort du

²² A. Alt, *Die Heimat des Deuteronomiums: Kleine Schriften*, 2 (1953).

²³ H. Cazelles, *Introduction à la Bible*, 1, 2^{ème} édit. (1959).

peuple élu. L'idolâtrie a détourné les Israélites de leur Dieu, la décadence politique a suivi.

L'écrivain deutéronomiste entend rappeler à Israël ses origines et sa raison d'être. A une époque où les vérités fondamentales dont il a vécu jusqu'ici semblent contestées ou même niées, il importe de replacer le peuple de Iahvé devant l'essentiel.

Le Deutéronome est une tentative de *ressourcement*. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre ses déclarations relatives à l'élection d'Israël. Il ne s'agit pas là d'un thème nouveau, mais bien au contraire de la prise au sérieux d'une ancienne tradition. L'originalité du Deutéronome consiste à avoir explicité et précisé ce qu'Israël prétendait avoir toujours cru.

Le peuple élu doit d'abord savoir ce qu'il en coûte d'appartenir à Iahvé ; il ne saurait y avoir de compromis entre lui et les païens. Toute forme d'idolâtrie fait peser une menace de mort sur l'ensemble des Israélites ; c'est ce qui explique la rigueur du Deutéronome.

Mais parler au temps des grands conquérants assyriens de l'élection est également un motif d'espérance. Le choix de Iahvé n'a jadis pas dépendu des mérites de son peuple ; l'indignité présente d'Israël ne peut donc mettre en question la fidélité de son Dieu à l'égard des pères. L'amour de Iahvé pour Israël reste la vraie garantie d'un avenir pour les Israélites. Rappeler au peuple élu son élection est donc à la fois un avertissement et une consolation ; il appartient à Israël de montrer s'il entend recevoir l'un et l'autre.

b) Lorsque le *Second Esaïe* intervient, la *crise* paraît plus grave encore ; le cas du peuple élu semble désespéré. La terre promise est occupée, l'élite de Juda dispersée, le temple de Iahvé profané. L'exil correspond à un regain d'idolâtrie. Tout indique que l'élection d'Israël est caduque, et les relations entre Iahvé et les siens rompues.

Le ministère du Deutéroésaïe consiste à annoncer le salut à ses frères de Babylonie ; son message est essentiellement une parole de consolation (Es. 40, 1 ss.). Mais il se heurte à l'incrédulité et au découragement de ses auditeurs. Le prophète reprend et développe sa prédication, il argumente, répond aux

objections. Il essaie de convaincre chacun que Iahvé peut et veut sauver les exilés ; c'est alors que le thème de la création lui sert à établir l'autorité du Dieu d'Israël sur l'univers et sur l'histoire tandis que le rappel de l'élection manifeste la bienveillance de Iahvé envers ce qui reste de son peuple.²⁴

L'élection est encore une fois la garantie des intentions du Dieu d'Israël envers les siens. On comprend dès lors l'insistance du Second Esaïe à rappeler que Iahvé a aimé Jacob, élu Israël, saisi Abraham des extrémités de la terre ; on remarque aussi la variété et l'ampleur du vocabulaire qu'il utilise pour affirmer le choix du Dieu d'Israël.²⁵ Il est capital, pour le prophète de l'exil, que ses auditeurs croient à l'élection d'Israël et à sa validité, car elle est inséparable de la foi en Iahvé. Il ne peut y avoir de salut pour le peuple élu que dans une confiance renouvelée en la parole de son Dieu. La prédication de l'élection est un appel à s'en remettre entièrement à l'œuvre efficace et suffisante du Dieu d'Israël. — *Sola fide* !

*

L'examen des textes deutéronomistes et deutéroésaïaques nous révèle l'importance du thème de l'élection à l'heure critique où se joue le sort du peuple de Iahvé. Rappeler à Israël qu'il doit son existence à une décision « éternelle » de Dieu et qu'il ne vit que pour lui, alors qu'aux 7^e et 6^e siècles triomphent les puissances d'Assyrie et de Babylonie et que sévit le culte des faux-dieux, c'est répondre à une *situation concrète* et apparemment sans issue et inviter le peuple élu à reprendre conscience de son origine et de sa fin. Proclamer qu'Israël doit tout à Iahvé, à chaque moment de sa destinée, avec la promesse et les exigences que le choix de Dieu implique, c'est appeler une nation, qui semble s'abandonner à son sort et oublier ce qui fait sa raison d'être, à l'obéissance en même temps qu'à la liberté.

Le message de l'élection d'Israël, dans le Deutéronome et le Second Esaïe, a donc un caractère foncièrement pratique, il ré-

²⁴ Sur ce point, cf. parmi d'autres ouvrages, la dissertation de von Waldow (n. 16).

²⁵ On trouve à côté de **בחר** ; **אהב**, **חוק**, **קרא**, **עשה**, **יצר** etc.

pond à une *préoccupation pastorale* ²⁶, il n'a donc rien d'une discussion abstraite et finalement superflue comme on l'imagine parfois. Le souci du sort d'Israël anime ceux qui ont rappelé à leurs contemporains l'importance et la permanence du choix de Iahvé.

On remarquera enfin l'aspect fortement *théocentrique* des déclarations que nous avons étudiées ; sur ce point les théologiens de l'Ancienne Alliance annoncent l'exposé de Calvin sur l'élection éternelle qui exclut tout mérite de l'homme, assure son salut dans la décision de Dieu et manifeste la gloire du Père. Une lecture plus attentive de l'Ancien Testament aurait peut-être évité aux successeurs du Réformateur de s'engager dans une discussion inquiète et par trop anthropocentrique sur l'objet et les signes de l'élection en leur indiquant que celle-ci est toujours liée au service. Il n'est en effet d'élection et de salut que pour Dieu.

Il est vraiment dommageable à la pensée chrétienne d'ignorer la théologie de l'Ancien Testament, comme le remarquait jadis celui qui plus qu'un autre a concouru à redonner à celle-ci une place importante au sein de nos disciplines, le professeur W. Eichrodt, dont nous avons eu le privilège d'être l'étudiant.²⁷

Genève.

Robert Martin-Achard.

²⁶ von Waldow (n. 16), p. 115 ss., a insisté sur l'activité pastorale du Second Esaïe (der Seelsorger).

²⁷ W. Eichrodt, *Theologie des A.T.*, 3^{ème} éd. (1948), p. 4.